Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'AISNE

Laon, le 14 novembre 2018

Communiqué de presse

Manifestations du 17 novembre : perturbations de circulation à prévoir

Ce samedi 17 novembre 2018, des manifestations sont prévues dans le département de l'Aisne et risquent d'entraîner des difficultés de circulation, surtout aux abords des principales agglomérations.

Suite aux différents appels à la mobilisation lancés sur les réseaux sociaux, une vingtaine de manifestations ont été recensées dans l'Aisne. Elles auront lieu principalement aux abords des agglomérations les plus importantes (Laon, Saint-Quentin, Château-Thierry, Soissons, Chauny-Tergnier-La Fère) et concerneront notamment la RN 2 et la RN 31 ainsi que certains accès aux autoroutes A 4 et A 26.

Toute manifestation doit être déclarée en préfecture, sous-préfecture ou mairie au moins trois jours avant sa date. Cette déclaration est obligatoire et doit mentionner le parcours ainsi que les mesures prises par les organisateurs afin d'assurer la sécurité des personnes participant à la manifestation ainsi que de celles qui n'y participent pas.

La liberté de circulation des véhicules de sécurité, de secours et sanitaires doit être respectée : il est donc demandé aux manifestants de n'effectuer aucun blocage total.

Le préfet de l'Aisne appelle les usagers de la route à adapter leurs déplacements dans les zones concernées et, à l'approche des ralentissements, à faire preuve de civisme et de calme :
- adaptez votre vitesse,
- respectez les distances de sécurité,
- en fin de ralentissement, signalez votre présence par l'utilisation des feux de détresse.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX
Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02